

RETOUR DES ATELIERS PARTICIPATIFS SUR LE RECRUTEMENT DES BENEVOLES, MEMBRES DES ASSOCIATIONS ET MEMBRES DE COMITES (Novembre 2013 – février 2014)

INTRODUCTION.-

Organisés par le secrétariat permanent de la FCLR, ces ateliers ont bénéficié des contributions, diverses et pertinentes, d'une dizaine de responsables associatifs œuvrant dans différentes communes du canton.

Un premier atelier a eu lieu le 23 novembre 2013. Il s'est terminé sur décision des participants d'en organiser un deuxième en vue de poursuivre l'élaboration collective de propositions concrètes. Ce deuxième atelier a eu lieu le 25 janvier 2014 et a, à son tour, débouché sur une troisième et dernière séance (le 15 février 2014) lors de laquelle le présent document a été présenté, discuté, enrichi et approuvé. L'ensemble du travail a été facilité par un intervenant spécialisé dans l'accompagnement de démarches participatives.



DEMARCHE GENERALE.-

Lors du **premier atelier**, une discussion a eu lieu à partir de la question : En quoi les difficultés liées au recrutement, notamment celui de membres de comités, représente un problème qui mérite que l'on s'y penche ?

Ensuite, après avoir produit, répertorié et structuré les multiples réponses obtenues, les participants ont été invités à se projeter dans le temps et à imaginer des situations idéales où toutes les difficultés évoquées au préalable auraient été résolues. La majorité des participants a travaillé avec un horizon-temps de 5 ans.

Ensuite, après un partage très plaisant de ces situations idéales «rêvées» par chacun des participants, la consigne était d'identifier ce qu'il fallait entreprendre pour arriver à de tels résultats, à décrire tout ce qui devrait être fait pour résoudre, de manière complète et efficace, toutes les difficultés liées au recrutement initialement ressenties par les participants. La production a été richissime et un nombre important de « bonnes idées générales » a été identifié et partagé en plénière.

Lors du **deuxième atelier**, un travail a été fait pour synthétiser ces idées et travailler sur les actions concrètes à entreprendre afin d'avancer dans leur réalisation progressive. Là encore, un travail par groupes très participatif a été réalisé.

La suite du document résume le résultat de ce deuxième atelier.

PISTES.-

Vous trouverez ci-après, un certain nombre de pistes qu'il s'agira de lire une première fois dans le but d'avoir une vision globale, puis une deuxième fois, en essayant de les relier au contexte spécifique qui est celui de votre association.

Pistes qui relèvent du fonctionnement interne et de la préparation du terrain

Les réflexions ont permis de comprendre que, plus un centre fonctionne bien, plus il devient intéressant pour les habitants de participer, d'une manière ou d'une autre, à sa dynamique. Ont suivi quelques éléments, identifiés par les participants, qui ont trait au fonctionnement interne des centres.

Avoir une vision (et/ou des stratégies définies) à moyen et long terme (environs 5 ans)

Avoir une vision idéale partagée (comité, équipe) sur le devenir du territoire ou de la population, dans lequel ou vers laquelle, le centre déploie son action. Effectuer régulièrement des bilans de fonctionnement qui permettent d'identifier les ajustements les plus importants à entreprendre, ainsi que les manières les plus adéquates de les mettre en œuvre (un appui du secrétariat permanent de la FCLR est possible à la demande des associations intéressées).

Concevoir et réaliser des projets de qualité à visée intergénérationnelle

Réaliser avec succès des activités répondant sans équivoque aux besoins, désirs, envies et intérêts des membres associatifs potentiels (tous âges confondus). Décloisonner les secteurs (enfants, adolescents, adultes, seniors, tout public) pour amplifier l'impact intergénérationnel du travail du centre.

Promouvoir un climat convivial, chaleureux et participatif

Aménager l'espace de façon à permettre des échanges de qualité (Cadre – architecture – ameublement - équipement). Soigner les aspects relationnels au sein du comité. Avoir une ouverture permanente vers l'extérieur. Avoir une présence active au sein du réseau associatif local. Harmoniser et mettre en synergie les compétences du comité et celles de l'équipe. Se faire et faire confiance, partager équitablement les responsabilités. Faire preuve de disponibilité vis-à-vis des habitants. Prendre en compte les dimensions multiculturelles de la population genevoise. Encourager la participation citoyenne.

Prendre en compte le recrutement comme une préoccupation commune de tous les acteurs du centre

Inscrire le recrutement dans le temps et en faire une préoccupation commune permanente. Penser à avoir autour du centre des bénévoles ponctuels en suffisance, au moins une quinzaine de membres au niveau de l'association.

Créer, lorsque cela est nécessaire et possible, des espaces de participation autres que le comité (par exemple commissions ou groupes de travail spécifiques). Si besoin, solliciter l'aide d'autres associations membres de la Fédération.



Pistes qui relèvent de l'encouragement à la participation

Un certain nombre de mesures concrètes prises à l'interne des associations pourraient encourager l'engagement des habitants au sein de leurs instances (comité, commissions, groupes de travail, autres).

Prendre en compte les impératifs et les sensibilités des bénévoles

Adapter les horaires et la durée des séances de comité aux disponibilités réelles de ses membres.

Pour les membres ayant des enfants en bas âge, mettre à disposition un(e) baby-sitter.

Garantir une ambiance constructive et agréable pendant les séances. Prévoir un souper de comité, assurer une animation dynamique et participative.

Etre attentifs au ressenti des membres (faire le point régulièrement, éviter que des personnes se sentent exclues des échanges lors des discussions), rester à l'écoute des moins expérimentés.

Mettre en place des moments de rencontre réservés aux membres de comité leur permettant d'approfondir leurs liens, de mieux se connaître et de construire progressivement des points de vue communs.

Accueillir et accompagner les membres associatifs dans leur parcours au sein de la structure

Soigner l'accueil des nouveaux membres (message de bienvenue, remise d'un dossier de présentation du monde de l'animation genevoise, invitation à participer aux ateliers d'accueil).

Penser à solliciter le secrétariat permanent de la FCLR :

- Mise en place d'interventions formatives à la carte
- Participation régulière (semestrielle) de la FCLR aux réunions de comité pour transmission ou clarifications autour d'informations importantes pour la vie des centres
- Mise en place de parrainages associatifs
- Accès facilité aux nombreuses et diverses compétences réunies autour de la Fédération

D'une manière générale, faire le nécessaire pour préserver, voire développer, la motivation et l'engagement des membres de l'association.



Pistes qui relèvent de la qualité de la communication entre le centre et les habitants

En matière de recrutement, la fluidité de la communication entre membres de comités et habitants a un impact déterminant, il convient donc de :

Aller à l'écoute des souhaits et besoins des habitant(e)s

Organiser l'écoute, c'est-à-dire savoir à l'avance, lors d'une opportunité de contact, qui de l'équipe ou du comité aura de la disponibilité pour discuter avec les habitants des sujets qui les intéressent.

Faire des efforts pour mieux faire connaître le centre, de même que soigner l'accueil des habitants, profiter des espaces existants et créer de nouveaux espaces d'échange avec le quartier.

Il semble également opportun d'approfondir les conversations de telle sorte que les éventuels futurs bénévoles ou membres de l'association puissent aussi, en toute légitimité et sans qu'aucune forme de jugement n'intervienne, exprimer librement leurs intérêts, envies et projets.

Identifier la convergence d'envies et intérêts entre les futurs bénévoles et l'association

Créer, lors des échanges informels avec les habitants, un climat de confiance qui permette d'entrevoir les zones de convergence entre les motivations des gens et les besoins de l'association.

Faire en sorte que le comité en place ait de la clarté quant au profil des personnes qu'il souhaiterait voir venir le rejoindre. (Quelles sont les responsabilités spécifiques qu'elles pourraient assurer ?).

Faire connaître la spécificité associative des centres

Expliquer aux habitants fréquentant le centre l'importance de la participation citoyenne dans la vision genevoise de l'animation socioculturelle (ainsi qu'à ceux qui ne le fréquentent pas).

Expliquer ce qu'est une association dans le domaine de l'animation socioculturelle.

Parler avec les habitants et usagers de la charte cantonale des centres ainsi que du projet associatif et des statuts de l'association.

S'assurer que les personnes ont compris que derrière chaque action il y a un engagement associatif sans lequel elle ne pourrait pas avoir lieu.

Faire comprendre que ce sont des voisins du quartier qui sont les responsables du fonctionnement des centres.

Expliciter les liens : habitants <-> engagement bénévole <-> association <-> projets

Faire comprendre aux habitantes que leur engagement/participation est indispensable à la vie /survie des centres

Mettre en relief le sens des actions/projets, réalisés ou futurs, dont les habitants engagés dans les centres sont les principaux porteurs.

Valoriser l'utilité des centres dans le quartier et l'intérêt concret de leur survie.



Pistes qui relèvent de la mise en œuvre de campagnes de communication

Une coordination des efforts locaux et globaux autour du recrutement des bénévoles, membres des associations et des comités s'avère nécessaire.

Faire connaître et valoriser, auprès du « grand public », le travail des bénévoles et des autres acteurs des centres

Mener des campagnes de communication et sensibilisation auprès des habitants, des communes, des autres associations présentes dans les quartiers.

Organiser et réaliser : des journées portes-ouvertes / des assises / participer aux journées du bénévolat / mettre en place des manifestations visant des rencontres entre habitants et acteurs des centres (débat, explications, informations).

Recourir à des médias (journal communal ; sites communs, etc.). Publier et diffuser des affiches et autres illustrations.

Redorer, en collaboration avec des instances de l'Etat, l'image du modèle associatif.

Rappeler, au besoin, que la promotion de l'associatif est un principe constitutionnel fort.

Envisager une campagne de communication/sensibilisation commune/globale (inter centres/FCLR)

Discuter lors d'une Assemblée Générale de la FCLR de la nécessité urgente de réaliser une telle campagne.

Préciser et faire approuver en assemblée générale les grandes lignes d'une telle campagne.

Création d'une commission communication à la FCLR pour élaborer et piloter le projet après son approbation par l'assemblée générale.

Déléguer la coordination de cette campagne au Secrétariat permanent de la FCLR.



Une synthèse en trois phrases :

Développer l'attractivité du centre.

Entretenir une bonne communication avec la population, tant sur le plan local que cantonal, en recourant à des moyens et outils appropriés.

Rappeler aux partenaires, politiques et institutionnels, la nécessité d'une valorisation de la vie associative.